

**Direction Logistique Hygiène et
Sécurité**

Service hygiène, sécurité et conditions
de travail

Affaire suivie par :

Mme ZOUITA Souad

prevention@liste.parisnanterre.fr

Réf: HZ/SZ n°17-02

Nanterre, le 02 juin 2017

Objet : veille saisonnière « fortes chaleurs » « canicule »

RECOMMANDATION Á DESTINATION DES PERSONNELS DE L'UPN

Conformément aux recommandations de la Direction Générale de la Santé et de la Santé Publique France, nous vous rappelons les bons réflexes pour protéger votre santé en période de fortes chaleurs ou de canicule.

Durant la période estivale, la France peut être confrontée à des épisodes de canicule, qui se caractérisent par des températures très élevées le jour et la nuit se prolongeant au moins trois jours consécutifs.

Les conséquences les plus graves d'une canicule sont **le risque d'une déshydratation** (crampes musculaires, épuisement, insomnie, ...) ou encore **le risque d'un coup de chaleur /hyperthermie** (agressivité inhabituelle, maux de tête, nausées, soif intense, somnolences, confusion, perte de connaissance, peau chaude, rouge et sèche, ...).

Dès lors « l'alerte canicule » proclamée par les pouvoirs publics, la Direction Logistique Hygiène et Sécurité (DLHS) prendra des mesures préventives en distribuant des bouteilles d'eaux. Vous serez informés par courriel de leur entreposage dans les loges des bâtiments, un enregistrement sera effectué en amont.

Une vigilance particulière sera apportée aux agents qui seront amenés à travailler à l'extérieur, dans des ateliers techniques exposés à la chaleur des machines, à effectuer des efforts physiques, aux agents dont l'état de santé nécessite une surveillance, aux femmes enceintes, aux usagers en période d'inscriptions, etc.

Des rondes de prévention par l'Unité de Sécurité Générale seront effectuées dans les bâtiments et dans les services le nécessitant. En cas de besoin, ou si vous êtes alertés par une personne vulnérable (personne âgée, femme enceinte, agents travaillant à l'extérieur, ...), appelez immédiatement le numéro d'urgence du PC sécurité :

01 40 97 74 00 (24h/24 et 7j/7)

ou **74 00** depuis un poste fixe.

Pour toute question ou information supplémentaire, nous vous rappelons l'adresse mail de prévention :

prevention@liste.parisnanterre.fr

Pour rappel, les conseils de prévention en période de canicule :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais ;
- Evitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre bureau au frais (fermez fenêtres et volets la journée) ;
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- Consultez régulièrement le *site de Météo-France* pour vous informer des niveaux de vigilance.

Vous trouverez en pièces jointes des outils de communications « Canicule fortes chaleurs » qui expliquent les principales recommandations à mettre en place, consultables également sur le sur le site *sante.gouv.fr*.

La Directrice Générale des Services



Coralie WALUGA